



Jeux de l'Acadie

**DIRECTIVES EN MATIÈRE DE PROTOCOLE
POUR LES CÉRÉMONIES D'OUVERTURE ET
DE CLÔTURE DES JEUX RÉGIONAUX**

GUIDE D'OPERATIONS

SOCIÉTÉ DES JEUX DE L'ACADIE
702 RUE PRINCIPALE, BUREAU 210
PETIT-ROCHER (N.-B.) E8J 1V1
INFO@JEUXDELACADIE.ORG
506-783-4207

DIRECTIVES EN MATIÈRE DE PROTOCOLE POUR LES CÉRÉMONIES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DES JEUX RÉGIONAUX

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et décrit autant les hommes que les femmes sans aucune discrimination.

INTRODUCTION

La Société des Jeux de l'Acadie veut par les présentes directives assurer une uniformité en ce qui a trait aux données en matière de protocole lors des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux régionaux.

Chaque région doit faire au moins une des deux cérémonies.

CÉRÉMONIES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE

La cérémonie d'ouverture doit comprendre :

- 1- Allumer ou présenter le flambeau tout en respectant les normes de sécurité **(optionnel)**;
- 2- Lever le drapeau **(optionnel)**;
- 3- Le serment des participants ;
- 4- Le serment des entraîneurs ;
- 4- Le serment des officiels ;
- 5- La chanson thème des Jeux de l'Acadie "JE SUIS AVEC TOI" ;
- 6- L'hymne national des Acadiennes et Acadiens "AVE MARIS STELLA".

La cérémonie de clôture doit comprendre :

- 1- Le processus d'éteindre le flambeau **(optionnel)**;
- 2- La descente du drapeau **(optionnel)**;
- 3- La chanson thème des Jeux de l'Acadie "JE SUIS AVEC TOI" ;
- 4- L'hymne national des Acadiennes et Acadiens "AVE MARIS STELLA".

Droit de parole aux cérémonies :

1. Représentant de la Société des Jeux de l'Acadie
2. Président du Comité régional des Jeux de l'Acadie
3. Représentant d'UNI coopération financière (Remise symbolique du chandail d'UNI) La SJA fournit le nom des représentants d'UNI.

Une invitation spéciale devrait être faite aux représentants locaux des gouvernements provincial et fédéral.

Le nombre d'intervenants qui adressent la parole lors des cérémonies doit être limité et il n'est pas permis par aucun des orateurs de se servir de ces cérémonies pour effectuer ou souligner des activités non reliées à la Société des Jeux de l'Acadie.

Les porteurs du flambeau lors de l'entrée dans le stade pour la cérémonie d'ouverture ainsi que les athlètes qui allument et éteignent le flambeau durant les cérémonies doivent être vêtus de blanc.

Pour plus d'information en matière de protocole, il est possible de consulter le document du protocole utilisé à la Finale des Jeux de l'Acadie.

SÉCURITÉ

Les normes de sécurité dans les salles, les gymnases, pour les équipements utilisés et sur les sites doivent être respectées tout au long des Jeux régionaux. La capacité des locaux est limitée ; il est donc préférable de vérifier, non seulement sa capacité maximale mais aussi l'état physique de l'établissement avant d'entreprendre quoi que ce soit. La sécurité des participants passe avant tout !!!

Si le flambeau est allumé lors de la cérémonie d'ouverture, il est recommandé de ne pas le laisser brûler durant les compétitions. Il faudra alors le rallumer avant la cérémonie de clôture pour ensuite procéder avec cette dernière.